



Association Les Fontaines

Abbé Pierre Marlé

Inauguration des locaux

de l'Association Les Fontaines – *Abbé Pierre Marlé*

Vendredi 11 décembre 2009

Discours du Président

Au nom du Conseil d'Administration de l'Association Les Fontaines, je suis heureux de vous accueillir, ici, nombreux au siège administratif et pour ceux qui n'auraient pu entreprendre la visite des 4 lieux listés dans l'invitation, je déclinerai rapidement les travaux entrepris dans le courant des années 2008/2009.

L'Association Les Fontaines a donc réalisé de très nombreux investissements et travaux ces deux dernières années dans le but essentiel d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement de ses usagers : 208 places pour enfants, adolescents et jeunes majeurs, soit bien davantage sur l'année (entrées et sorties) et avec leurs familles, ainsi que les nombreuses personnes, couples, familles fréquentant le Centre « Le Trait d'Union », et permettant aussi de ce fait, d'offrir de meilleures conditions de travail à ses salariés.

L'Association Les Fontaines, association Loi 1901, à but non lucratif (à but solidaire), fonctionne démocratiquement et en toute transparence, à l'appui, de son Conseil d'Administration composé de 11 personnes bénévoles, très impliquées.

Merci à vous chers collègues du Conseil d'Administration.

Elle gère annuellement un ensemble de 8 budgets.

Siège social : 101 rue de bizy – VERNON

Siège administratif : Centre polyvalent « les Blanchères » - 40 rue Louise Damasse – VERNON

Tél. : 02 32 64 35 70 – Fax : 02 32 64 35 79 – Courriel : asso.lesfontaines@orange.fr

Adresse postale : B.P. 128 - 27201 VERNON cedex Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr

Association Loi 1901 à but non lucratif et d'utilité sociale

Déclarée à la préfecture de l'Eure le 30.11.1955

LE POLE HANDICAP MOTEUR DE L'ASSOCIATION

✓ Le Centre d'Accueil de jour "La Source" : 76, rue de Bizy à Vernon

Plus communément appelé par les usagers et le personnel de l'Association Les Fontaines "La Source".

Aujourd'hui, ce centre a une capacité d'accueil pour 21 jeunes mineurs handicapés physiques.

Les travaux réalisés sont les suivants :

- ✓ Remise en état de la piscine de balnéothérapie (merci à M. Gracia Jean-Marc).
- ✓ Création d'un bureau secrétariat (car il n'y en avait pas) par agrandissement.
- ✓ Création de nouveaux sanitaires pour les garçons et les jeunes filles, adolescents, et puis, pour travailler l'autonomie et la propreté, installation d'un lit douche, aussi par agrandissement du bâtiment.

L'ensemble de ces travaux mis en œuvre par l'Architecte Michel Pinguet s'est élevé à la somme de 170 000 €. Un grand merci à lui, mais il ne faut surtout pas oublier le concours précieux et précis de Mme Hutchinson Lefaucheur, ergothérapeute, salariée de l'Association, membre du CHSCT, qui a suivi très fidèlement et méticuleusement l'avancée des travaux en portant l'intérêt des utilisateurs.

Elle a conseillé son Chef d'Etablissement, Gilles Caldéran, sur les matériaux et sanitaires, lui a recommandé ceux, les plus appropriés par rapport aux handicaps des enfants. Merci Madame.

LE POLE ENFANTS ET ADOLESCENTS EN DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES DE L'ASSOCIATION

✓ L'Institut Thérapeutique Educatif et Psychologique « Léon Marron » au 101, rue de Bizy

Est le berceau de l'Association Les Fontaines acheté en 1955 par l'Abbé Pierre Marlé, avec le concours financier de sa famille.

Cet établissement situé sur 1,3 hectares de terrain, au cœur de la ville de Vernon, nécessite en permanence des travaux, mais dont nous devons toujours nous acquérir « au préalable » de l'accord de l'Architecte des bâtiments de France car nous sommes à moins 100 mètres du Parc du Château de Bizy.

Deux gros chantiers ont donc été entrepris dans cet établissement courant 2008/2009.

Le premier concerne l'unité de vie "La Tour". Bâtiment implanté au cœur du parc, construit au début des années 1960, grâce au concours financier du Ministère des Armées, avec comme contre partie, la priorité d'accueillir des jeunes en difficulté dont les parents travaillaient soit comme gendarme, soit comme militaire dans les différents corps d'armées.

Sa structure et son agencement de l'époque permettaient l'implantation de 4 groupes pour une capacité d'accueil de 48 jeunes adolescents garçons !.

N'oubliez pas qu'à cette époque, la majorité était fixée à 21 ans, et il arrivait pour beaucoup de ces jeunes, qu'ils soient présents à l'établissement 365 jours/an.

Heureusement, aujourd'hui, ce n'est plus que 12 jeunes qui bénéficient comme vous avez pu le voir de cet agréable et vaste espace de vie, clair et lumineux.

D'autres réalisations ont eu lieu également dans ce bâtiment (refait de haut en bas, couverture, revêtement extérieur, peinture, électricité, plomberie.

En particulier :

au rez-de-chaussée :

- ✓ création d'un atelier technique/mécanique pour les jeunes adolescents, principalement pour ceux entrant dans le processus d'un pré apprentissage manuel.
- ✓ installation de sanitaires extérieurs, évitant ainsi aux jeunes usagers lorsqu'ils sont en pause, le retour sur les groupes ou sur le bâtiment scolaire.

- ✓ Installation d'une salle spacieuse pour les Institutions Représentatives du Personnel.
- ✓ Création d'un local vestiaire/douche pour les personnels féminins des services généraux,

Coût total de ces travaux : 739 800 €.

le deuxième chantier pour un montant de 62 200 € concerne particulièrement l'amélioration des conditions de travail pour le personnel de la restauration/cuisine ; implantation et aménagement de vestiaires/douches hommes et femmes (séparés bien sûr) ainsi qu'une salle de repas de 8 places, en particulier pour les invités extérieurs, ou bien pour les parents lorsqu'ils en font la demande aux fins de partager avec leur enfant, le repas du midi.

Bien entendu, d'autres travaux d'amélioration devront être entrepris rapidement, et je pense en particulier, à l'unité de vie appelée « Le Château » dont des événements récents, enjoignent et revêtent pour l'Association, un caractère d'urgence.

LE POLE GUIDANCE FAMILIALE DE L'ASSOCIATION

❖ Le Centre « Le Trait d'Union », service de guidance et de médiation familiales

Est aujourd'hui, accueilli dans des locaux mis à disposition par convention à redevance par notre partenaire financeur pour plus de 50 % de l'activité de ce service de guidance et de médiation familiales, la Caisse d'Allocation Familiale de l'Eure.

Les autres partenaires financeurs étant la DDAS de l'Eure, la Mutualité Agricole, les Mairies de St Marcel et Vernon, le Ministère de la Justice (Cour d'Appel de Rouen), la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (CAPE), la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE), la Communauté d'Agglomération d'Evreux au titre de leurs contrats Urbains de Cohésion Sociale et pour une infime partie (2 % du budget), le Conseil Général de l'Eure.

Aux personnels ici présents, sachez le bonheur que nous partageons de vous savoir maintenant si proches du siège administratif, auprès de nos autres collègues salariés.

En effet, vous n'êtes plus isolées au 5^{ème} étage d'un immeuble sans ascenseur et surtout, lorsque parfois le soir, vous quittez votre travail vers 21 heures, nous sommes rassurés de vous savoir ici, dans des locaux qui bénéficient à demeure, du service d'un gardien.

Votre activité est sans cesse croissante, plus de 15 % encore en 2009 par rapport à 2008 correspondant à votre travail auprès de 159 familles.

Le déménagement et les aménagements actuels ont généré sur un budget en permanence tendu, une dépense de 4 000 €.

LE SIEGE ADMINITRATIF DE L'ASSOCIATION (Direction Générale et Pôle Ressources Associatif) : 40, rue Louise Damasse à Vernon

Les investissements, travaux et équipement réalisés pour le siège de l'Association s'inscrivent dans la poursuite depuis 2006 des orientations du Conseil d'Administration et ce, en accord avec nos partenaires et autorités institutionnelles, en particulier la DDASS, de structuration de l'Association, de rationalisation de sa gestion, de regroupement et de mutualisation de ses moyens et compétences notamment pour ses fonctions logistiques.

Le siège comprenant la Direction Générale et le Pôle Ressources associatif, se devant de faciliter les établissements et services afin que ceux-ci puissent se consacrer prioritairement à leurs missions centrales, d'accueil et d'accompagnement des usagers, ainsi qu'au développement qualitatif et humaniste des projets d'établissements.

Lorsque M. William JEANNE (qui s'excuse de ne pouvoir être présent ce soir), responsable de la gestion des bâtiments de la CPAM de l'Eure, est venu nous solliciter aux fins de nous proposer l'achat de la moitié de l'ancienne maison de la famille, aujourd'hui, « Centre Polyvalent « Les Blanchères », nous avons peu hésité. En effet, ce bâtiment, réaménagé, comme vous avez pu le constater, avec le concours de l'Architecte Michel Pinguet, correspondait en tous points à ce nous recherchions depuis près de 2 ans. Il est clair, spacieux, agréable à vivre et puis nos liens avec la CPAM, restent très forts grâce à la présence des 3 Assistantes Sociales de la CRAM et leur secrétaire.

En effet, par obligation, la CPAM se doit d'héberger dans ses locaux, le service social de la CRAM. Aussi vendant ses locaux, aux Fontaines, une clause particulière fut intégrée à l'acte de vente : « Pendant 10 ans, l'Association Les Fontaines accueillera le service social de la CRAM en lui offrant les 4 bureaux nécessaires à l'exercice de leur mission» Mais l'Association Les Fontaines a complété le « PACS » en donnant la possibilité aux assistantes sociales et à la secrétaire, de bénéficier de la salle de restauration, juxtaposée à leurs bureaux. Cette salle est donc utilisée par une quinzaine de personnes, de services différents, ce qui se révèle à l'usage, très bénéfique pour tous (convivialité, professionnalisme). Aussi, une salle de réunion peut être mise à leur disposition.

L'achat et le coût des travaux se sont élevés à la somme de 240 000 €.

(...)

Alors, Mesdames et Messieurs et pour conclure, il faut savoir que rien de ce qui a été effectué puis décliné dans mon intervention n'aurait pu se réaliser sans le précieux concours de Madame Liliane DABROWSKI, Inspectrice Principale de la DDASS de l'Eure, car c'est au total 1 212 000 € de travaux et d'investissements qui ont été réalisés lors de ces deux dernières années (par des entreprises du département et principalement locales).

Madame DABROWSKI, votre gentillesse, votre accueil à Evreux dans votre bureau du 1^{er} étage, nous confortent à chaque fois que nous nous réunissons (en moyenne 1 fois par trimestre) dans nos choix et les orientations que l'Association a engagées et va poursuivre.

D'autres grands travaux s'annoncent et se profilent l'an prochain, entre autres, la préparation d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour 2011, sans oublier l'inauguration de l'ITEP « Les Fontaines » à St Sébastien de Morsent le 28 mai 2010 après midi dont la construction s'élève à 6 millions d'euros.

Et puis, nous l'espérons tous, ici, car cela représente 5 années de travail, d'analyse, de négociation, l'implantation sur Vernon d'une Maison d'Accueil Spécialisée pour développer le pôle « Handicap moteur » de l'Association au service d'adultes (adultes handicapés porteurs d'un handicap grave à expression multiple). Notre dossier déclaré complet à la date du 31 octobre 2009 par la DDASS sera présenté devant le Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico Sociale courant 1^{er} trimestre 2010.

Madame, j'ai très peu connu l'Abbé Pierre Marlé, beaucoup moins que vous certainement, mais je sais, que lorsqu'il était Président, il a traversé des temps très difficiles mais je sais aussi que vous avez toujours eu un regard bienveillant, juste et sans favoritisme, envers l'Association Les Fontaines.

Aujourd'hui, Madame DABROWSKI, acceptez au nom de tous ici présents, au nom des usagers, au nom de ses 208 professionnels, au nom des bénévoles du Conseil d'Administration de l'Association Les Fontaines que je représente, nos plus vifs et chaleureux remerciements.

Comme vous pouvez le constater, l'Association Les Fontaines porte activement et fidèlement son projet associatif et son objet social : « créer, soutenir et promouvoir tout organisme de sauvegarde ou de rééducation pour des personnes, notamment des jeunes en difficulté physique, intellectuelle, psychologique ou morale ».

En ce sens, l'Association rend de véritables services à nos concitoyens les plus fragiles ou en difficultés et elle contribue à créer de l'épanouissement personnel, de l'insertion sociale, du lien, de la cohésion sociale et de la solidarité.

Par ailleurs, comme vous avez pu l'entendre, elle est aussi un véritable acteur économique et social avec ses emplois et ses budgets de fonctionnement et d'investissement qui concourent aussi à la vie économique et sociale de nos territoires.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Gérard VARIN

Président de l'Association Les Fontaines – Abbé Pierre Marlé



Siège Administratif (Direction générale & Pôle ressources associatif)

Centre polyvalent "Les Blanchères"
40 rue Louise Damasse - VERNON
Adresse postale : BP 128 - 27201 VERNON cedex
☎ 02 32 64 35 70 📠 02 32 64 35 79
Courriel : asso.lesfontaines@orange.fr

Association LES FONTAINES - Abbé Pierre Marlé
Siège social : 101 rue de Bizy - 27200 VERNON
Site Internet : www.asso-lesfontaines.fr

*Enfants et adolescents en difficultés psychologiques Protection de l'enfance Handicap
moteur Guidance familiale Enfants et adolescents en difficultés psychologiques
Protection de l'enfance Handicap moteur Guidance familiale Enfants et adolescents en*